

**JUIN 2023**

**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**  
**EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE**  
**PROGRAMME D' ACTIONS**

Adresse : 8 rue fontaines des jardins 16500 Confolens  
Tel : 0545841408  
Mail : [contact@charente-limousine.fr](mailto:contact@charente-limousine.fr)  
Web : [www.charente-limousine.fr](http://www.charente-limousine.fr)

## SOMMAIRE

BAT01.	REHABILITER LE PATRIMOINE BATI ET AMELIORER LE CONFORT DES LOGEMENTS VIA UN DISPOSITIF D'AMELIORATION DE L'HABITAT .....	3
BAT02.	CONTRIBUER A L'ANIMATION DE L'ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV' PORTE PAR LE CAUE 16 EN CHARENTE LIMOUSINE .....	4
BAT03.	APPUYER LA REHABILITATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX.....	5
BAT04.	REDUIRE LES IMPACTS DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN SOUTENANT LES COMMUNES DANS L'OBTENTION DU LABEL « VILLES ET VILLAGES ETOILES » .....	6
BAT05.	INTEGRER LES ENJEUX AIR-ENERGIE-CLIMAT DANS LE SCOT.....	7
BAT06.	ACCOMPAGNER LES OPERATEURS GEMAPI DANS LA PRISE EN COMPTE DES CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	8
BAT07.	INTEGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS .....	10
TR01.	SOUTENIR LA LIGNE TER EN PROPOSANT UN CADENCEMENT ADAPTE A LA DEMANDE .....	11
TR02.	CREER UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE SOLIDAIRE .....	12
TR03.	PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU VELO A TRAVERS LA VALORISATION D'ITINERAIRES FAVORABLES ET LA DIFFUSION DE LA CULTURE CYCLABLE .....	13
TR04.	RENFORCER LES TIERS-LIEUX SUR LE TERRITOIRE ET COMMUNIQUER AUTOUR DES ESPACES DE CO-WORKING EXISTANT.....	14
TR05.	VEILLER AU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.....	15
IND01.	VALORISER LES PRATIQUES DES ENTREPRISES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	16
IND02.	CREER ET ANIMER UN RESEAU DE RESPONSABLE ENVIRONNEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL .....	17
AGR01.	DEVELOPPER LA MARQUE TERRITORIALE « CHARENTE LIMOUSINE, ICI, ON MANGE LOCAL ».....	18
AGR02.	ENCOURAGER ET SOUTENIR LES INITIATIVES ENGAGEES PAR LES COMMUNES POUR UN APPROVISIONNEMENT LOCAL ET DE QUALITE DANS LES CANTINES SCOLAIRES .....	19
AGR03.	RENFORCER LES PRODUCTIONS ISSUES DE L'ELEVAGE PAR LE MAINTIEN DU CENTRE D'ABATTAGE LOCAL ET LA CREATION D'UN ATELIER DE DECOUPE POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX .....	20
AGR04.	INITIER UNE REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE A L'ECHELLE DU SCOT .....	21
AGR05.	PRESERVER LE BOCAGE ET FAVORISER LES PROJETS DE PLANTATION .....	22
AGR06.	ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DURABLE DES ESPACES BOISES. ....	24
AGR07.	VALORISER LES PRATIQUES AGRICOLES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	25
DE01.	DEVELOPPER LE PLAN DE PREVENTION EN CHARENTE LIMOUSINE .....	26
DE02.	ACCOMPAGNER LA CREATION D'UN ECO-LIEU / RECYCLERIE .....	27
DE03.	VALORISER DES DECHETS VERTS PAR LA FABRICATION DE BROYAT A DISPOSITION DES COMMUNES ....	28
ENR01.	INTEGRER LES ENJEUX DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME .....	29
ENR02.	ENCOURAGER LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ENERGIES RENOUVELABLES .....	30
ENR03.	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'ENR (PHOTOVOLTAÏQUE ET RESEAU DE CHALEUR) SUR LE PATRIMOINE PUBLIC (COMMUNAL ET COMMUNAUTAIRE) .....	31

<b>ENR04.</b>	<b>INFORMER LES PROPRIETAIRES SUR LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE CADASTRE SOLAIRE .....</b>	<b>32</b>
<b>ENR05.</b>	<b>BOIS POUR TOUS.....</b>	<b>33</b>
<b>AT01.</b>	<b>INSTALLER UNE INSTANCE DE CONCERTATION SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....</b>	<b>34</b>
<b>AT02.</b>	<b>INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LA QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR ET INTERIEUR .....</b>	<b>35</b>
<b>AT03.</b>	<b>BONUS « PCAET » SUR LES FINANCEMENTS (COUP DE POUCES, SUBVENTIONS ...) .....</b>	<b>36</b>
<b>AT04.</b>	<b>SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE .....</b>	<b>37</b>
<b>AT05.</b>	<b>PROMOUVOIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE .....</b>	<b>38</b>



**BAT01. Réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements via un dispositif d'amélioration de l'habitat**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X	X		
Description	<p>Les caractéristiques du parc de logements incitent à une action volontariste : parc ancien, fort taux de vacances, proportion de logements locatifs plus faible que dans les territoires ruraux, forte part des consommations d'énergie résidentielles liées au chauffage et problématique de précarité énergétique associée au regard du niveau de revenu modeste de la population...</p> <p>Par ailleurs, la baisse de la démographie sur le territoire ainsi que le vieillissement de la population incitent à développer une action forte sur l'habitat existant afin de l'adapter aux besoins des habitants mais aussi à la demande de nouvelles populations qui pourraient être intéressées pour s'installer en milieu rural. Cette action répond ainsi à la volonté des élus, inscrits dans les PADD des PLUi (PLUi du Confolentais approuvé, PLUi Haute-Charente arrêté mais non approuvé) de stabiliser la population intercommunale.</p> <p>Les principales orientations identifiées d'un dispositif programmé d'amélioration de l'habitat sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre l'habitat indigne ou dégradé</li> <li>• Adaptation des logements au handicap et au vieillissement</li> <li>• Lutte contre la précarité énergétique</li> <li>• Aménagement des centre-bourgs</li> <li>• Lutte contre la vacance et réhabilitation du bâti</li> </ul> <p>Une étude pré-opérationnelle a été initiée à l'été 2021 sur les 58 communes de la Communauté de Communes Charente Limousine, pour proposer, à la suite d'un diagnostic, un périmètre opérationnel pertinent, des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés, des montages financiers et des actions complémentaires qui pourraient constituer les engagements contractuels entre l'EPCI, l'État, l'ANAH et les autres partenaires (Communes, Département, Région...)</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la performance énergétique du bâti privé</li> <li>- Lutter contre la précarité énergétique</li> <li>- Aider financièrement à la rénovation de 350 logements traités en 5 ans (sur critères sociaux)</li> <li>- Conseiller 200 ménages / an sur leur problématique de rénovation énergétique</li> </ul>			
Cadre	Programme ANAH Dispositifs de rénovation énergétique			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Etat, ANAH, Communes, Département, Région Espace France Renov' CAUE			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Etude pré-opérationnelle : 63 950 € HT Aides aux travaux d'amélioration de l'habitat : 240 000 €/an pendant 5 ans			
Plan prévisionnel de financement	ANAH (35 à 50 % selon la nature des actions) Région Nouvelle-Aquitaine Département Charente Communes (Chasseneuil, Confolens, Terres-de-Haute-Charente) CC Charente Limousine			
Calendrier	Etude préalable : sept 2021- nov 2022 Lancement du dispositif d'amélioration de l'habitat : 2 <sup>ème</sup> sem 2023 pour 5 ans			
Indicateurs de suivi	Nombre de logements réhabilités Performance énergétique des bâtiments réhabilités Evolution des consommations d'énergie et des émissions du secteur résidentiel Nombre de sortie de vacance			



**BAT02. Contribuer à l'animation de l'espace Conseil France Renov' porté par le CAUE 16 en Charente Limousine**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	X
Description	<p>Le CAUE de la Charente assure depuis novembre 2006 la mission de service public de conseil auprès des particuliers sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat, initialement dévolue par l'ADEME. Ce service, initialement dénommé « Espace Info Energie » est depuis fin 2019 membre du réseau « FAIRE » (Faciliter, Accompagner, Informer sur la Rénovation Energétique), Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) pour l'ensemble des habitants de la Charente. Les Régions ayant été désignées responsables de l'efficacité énergétique par la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 18 août 2015, la Région Nouvelle Aquitaine a déployé depuis 2021 la mise en œuvre du SPPEH à l'échelle régionale via les EPCI. En Charente, les communautés de communes ont opté pour la poursuite de la délégation de ces missions du SPPEH au CAUE. Cette mission s'inscrit dans le dispositif national « France Rénov' » en lien avec l'ANAH pour couvrir tous les parcours de rénovation de l'habitat. Les conseillers France Rénov' sont des tiers de confiance qui apporte un conseil neutre, indépendant et expert en amont du projet de rénovation de l'habitat et aux différentes étapes clefs de ce projet, pour accompagner l'utilisateur et l'aider dans ses choix. Son périmètre d'intervention est le service public ; elle ne se substitue pas au secteur concurrentiel. Pour les actes qui relèvent du secteur concurrentiel, ils orientent les demandeurs/maîtres d'ouvrage vers les professionnels compétents.</p> <p>La communauté de communes assure la communication sur le service auprès des habitants du territoire, met à disposition les moyens permettant d'organiser les permanences locales, participe à l'organisation des animations sur le territoire.</p> <p>Ce dispositif devra s'articuler avec le programme d'amélioration de l'habitat (cf. action BAT01)</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la dynamique de rénovation énergétique du logement</li> <li>- Informer, conseiller et accompagner les ménages, les copropriétés dans un parcours de rénovation énergétique globale performante et bas carbone : 200 ménages/an</li> </ul>			
Cadre	Programme France Renov' piloté par l'ANAH AMI SPPEH Région Nouvelle-Aquitaine			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CAUE 16, CC Charente Limousine			
Partenaires	Etat, ANAH, Région, Département, autres communautés de communes de Charente Communes, ADIL 16			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Budget total : 143 000 € / an (pour les 7 EPCI concernés) 0.28 centimes / habitant			
Plan prévisionnel de financement	Participation SARE – Région : 60 000 € Autofinancement CAUE : 25 000 € Participation EPCI : 40 000 € Département : 20 000 €			
Calendrier	Lancement du dispositif 01/01/2022			
Indicateurs de suivi	Nombre de contacts Nombre d'actes réalisés (nomenclature des actes type) Nombre et type d'actions de communication réalisées			



ANIMATION

## BAT03. Appuyer la réhabilitation énergétique des bâtiments communaux

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X	X		
Description	<p>Le secteur tertiaire, avec 6% de la consommation finale d'énergie représente l'un des secteurs les plus faibles consommateurs, tout comme il ne représente que 2% des émissions globales de GES sur la Communauté de communes. Il reste marginal sur ce territoire rural.</p> <p>Pour autant, en Charente Limousine comme partout en France, la part des consommations d'énergie de communes dédiée à leur bâtiment est prépondérante (81 % dans l'hexagone).</p> <p>Sur le territoire, peu de communes devraient être concernées par le dispositif « Eco Energie Tertiaire » qui s'applique aux bâtiments, ayant une surface tertiaire de plus de 1000 m<sup>2</sup>.</p> <p>Pour autant, chaque année, des communes initient des interventions d'amélioration énergétique de leur patrimoine. Ces actions doivent être accompagnées. Elles concernent soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la performance énergétique des bâtiments via des travaux sur l'enveloppe dont isolation murs, toiture, menuiseries, protection solaire...</li> <li>- l'installation d'équipements performants et de dispositifs de contrôle et de gestion active de ces équipements : remplacement de chaudières, pompes à chaleur, chauffe-eau solaire, éclairage / capteur de suivi des consignes,...</li> <li>- les modalités d'exploitation des équipements : maintenance (contrats d'exploitation avec objectif de résultat), suivi des capteurs, régulation...</li> </ul> <p>La réhabilitation des logements communaux fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat. (cf. action BAT01)</p> <p>Le recrutement d'un Conseil en Energie Partagé pourrait représenter une opportunité pour faciliter la réhabilitation des bâtiments communaux.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les consommations énergétiques des communes</li> <li>- Améliorer le confort d'usage des bâtiments communaux</li> </ul>			
Cadre	Dispositif Eco énergie tertiaire (pour bâtiments de plus de 1000 m <sup>2</sup> )			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	Communes			
Partenaires	Etat, Région, ADEME, CRER			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	En fonction des travaux envisagés			
Plan prévisionnel de financement	CEE Subventions aux investissements des communes (DETR, DSIL, Région, Département)			
Calendrier	2022-2025			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de communes engagées</p> <p>Nombre et nature des actions engagées (audit énergétique, travaux réalisés...)</p> <p>Economies d'énergie engendrées grâce aux actions</p> <p>Nombre de formations ou de réunions d'information réalisées auprès des élus et des agents</p>			



**BAT04. Réduire les impacts de l'éclairage public en soutenant les communes dans l'obtention du label « Villes et villages étoilés »**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X		X	
Description	<p>Une pratique mise en place par de nombreuses communes consiste à couper l'éclairage public en milieu de nuit quand les besoins humains sont quasi nuls. L'extinction de l'éclairage public est réalisée à l'initiative des municipalités car il n'existe pas de réglementation la rendant obligatoire. De nombreux effets positifs sur la biodiversité, sur la limitation de la lumière intrusive et une réduction de la facture énergétique résultent de ces initiatives.</p> <p>Il s'agit d'inciter et d'accompagner les communes dans l'obtention du label « Villes et villages étoilés » décerné par l'ANPCEN. Pour attribuer ces labels, l'ANPCEN dispose d'un certain nombre de critères, évoluant au fil des éditions.</p> <p>L'association encourage l'utilisation de la signalisation passive, l'absence de mise en lumière du patrimoine naturel et bâti, la sensibilisation des citoyens aux différents enjeux de l'éclairage nocturne.</p> <p>L'action consisterait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter et sensibiliser les communes à cette démarche et les inciter à s'y inscrire</li> <li>- Les accompagner dans les différentes étapes à entreprendre pour l'obtention du label : administratives, techniques, communication et valorisation de la démarche</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les collectivités locales et les citoyens à la qualité de l'environnement nocturne</li> <li>- Réaliser des économies d'énergie pour les collectivités</li> <li>- Limiter la perturbation de la faune sauvage</li> </ul>			
Cadre	Aucun			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Communes, SDEG 16, ADEME, ANPCEN			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Temps de coordination			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	2023-2025			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de communes engagées dans la démarche</p> <p>Nombre de communes labellisées ou en attente de labellisation</p> <p>Economies d'énergie engendrées suite aux interruptions</p> <p>Nombre d'évènements de sensibilisation réalisés</p>			



**BAT05. Intégrer les enjeux air-énergie-climat dans le SCOT**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X			
Description	<p>D'une manière générale, il devient essentiel d'intégrer les enjeux air, énergie, climat dans les documents de planification. Mais le SCoT est un document particulièrement intéressant par sa capacité à mettre ces enjeux avec les autres enjeux territoriaux qu'il aborde (déplacements, habitat, économie, biodiversité, ressource en eau, gestion de l'espace...) et par sa structure en 3 parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport de présentation analyse l'état initial de l'environnement</li> <li>- Le projet d'aménagement et de développement durable fixe les grands objectifs et est l'occasion d'orienter et d'actionner les leviers en faveur de la transition écologique</li> <li>- Le document d'orientations et d'objectifs peut prévoir des mesures permettant d'agir sur les effets induits par les choix d'urbanisation sur l'air, l'énergie et le climat</li> </ul> <p>Dans certains cas, le SCoT et le PCAET sont intimement liés. Le PCAET peut être élaboré à l'échelle du SCoT si les EPCI transfèrent leur compétence aux porteurs du SCoT. Les communautés de communes Charente Limousine, Porte Océane du Limousin et Ouest-Limousin sont actuellement en pleine élaboration du SCoT. Celui-ci sera porté par le syndicat mixte « Charente E Limousin », suite à l'adoption du périmètre du SCoT par la CDCI Haute Vienne en décembre 2019. Il s'agit ainsi d'une période clé pour enrichir ou orienter son contenu.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les documents d'urbanisme afin d'établir des normes air, énergie, climat</li> <li>- Mobiliser le SCoT pour enrichir et soutenir la démarche PCAET</li> </ul>			
Cadre	Code de l'urbanisme (notamment règles issues de Loi Grenelle de l'Environnement de 2010, Loi ALUR de 2014 et Loi Climat et résilience de 2021)			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	Syndicat Charente E Limousin			
Partenaires	CC Porte Océane du Limousin, CC Ouest Limousin			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Temps de coordination			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	2023-2026			
Indicateurs de suivi	Nombre de critères présents dans le SCOT Nombre de réunions organisées			





**BAT06. Accompagner les opérateurs GEMAPI dans la prise en compte des conséquences du changement climatique**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	X
Description	<p>L'exercice de la compétence GEMAPI par les opérateurs est étroitement lié à la politique d'aménagement du territoire, du grand cycle et du petit cycle de l'eau que porte l'EPCI. La protection de la ressource en eau et des milieux, la prévention des inondations et la résilience des territoires face aux conséquences du changement climatique sont des enjeux communs que nous partageons. Le rôle écosystémique des zones humides sur la régulation de l'eau, la dépollution ou le stock de carbone (...) n'est plus à démontrer mais pas toujours compris. De manière générale, l'action des syndicats de bassin est une pierre angulaire à l'adaptation au changement climatique que nous devons d'accompagner et de faciliter et de mesurer. Aussi leur implication sur les zones humides que ce soit au travers d'inventaire, de restauration ou encore d'acquisition stratégiques est indispensable pour notre territoire, têtes de bassin où les étiages sont de plus en plus sévères. La restauration de la fonctionnalité des cours d'eau et la surveillance des espèces exotiques envahissantes sont toutes autant importantes pour limiter les effets de l'augmentation des températures sur la biodiversité (disparition d'espèces et fermeture des milieux...) ou en termes de qualité pour l'eau potable et le vivant (risques sanitaires, cyanobactéries...). De même la mise en place d'abreuvoirs et l'effacement de plans d'eau réduisent la pression sur la ressource (eau potable pour le bétail, évaporation...). Il est donc important pour la collectivité, en tant que membre des syndicats, de mesurer la mise en œuvre de ses actions qu'elles soient d'ordre opérationnelle, d'animation ou de connaissance. En complément, la compréhension des mécanismes est indispensable pour cerner tous les effets du changement climatique sur notre cadre de vie afin de proposer un plan d'actions hiérarchisées à l'échelle du bassin versant. La création d'un espace d'échange entre les élus, techniciens des syndicats et EPCI ou avec tous les acteurs locaux est un bon moyen pour s'approprier les enjeux et assimiler les leviers que chacun peut actionner dans son champ de compétences. De plus l'émergence d'ENR peut impliquer des compensations ERC. Associer les syndicats sur la faisabilité ou la réalisation de mesures ERC peut être une bonne opportunité d'adaptation.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les acteurs de la GEMAPI aux conséquences du changement climatique et relayer les informations</li> <li>- Animer un espace d'échange propice au dialogue et à la co-construction d'actions</li> <li>- Associer dans la mesure du possible les opérateurs GEMAPI aux projets communautaires comme acteur du territoire</li> <li>- Mesurer la mise en œuvre des actions des syndicats de bassins</li> </ul>			
Cadre				
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	SMACA, SYBTB, SBAISS, SIGIV, SABV, SMVCS, Agences de l'eau, Région, Acclimaterra,			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Temps de coordination			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	2023-2025			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions de sensibilisation, Nombre de participants                      Nombre et nature des projets initiés par les opérateurs GEMAPI                      Nombre d'ha de zones humides inventoriées, restaurées, acquises, avec un plan de gestion                      Surface du territoire prospectée.                      Linéaire de cours d'eau restauré, suivi de la qualité de mesures sur station existantes                      Surveillance des EEE -Linéaire parcouru                      Nombre d'abreuvoir aménagé, Nombre de plan d'eau effacé, aménagé</p>			





**BAT07. Intégrer l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement des espaces publics**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	X
Description	<p>Compléments indispensables des actions sur l'habitat, le maintien des commerces et services ou des opérations de revitalisation rurale, les interventions sur les espaces publics permettent d'améliorer l'aspect des centre-bourgs, places et rues principales ainsi que leurs fonctionnalités. Dans un contexte de bourgs ruraux en proximité direct d'espaces « naturels », les espaces publics comprennent également des jardins ou espaces végétalisés, souvent pensés comme lieu de rencontre et de détente. Ils sont d'autant plus importants qu'il existe, dans certaines communes, de nombreux logements ne disposant pas d'espaces privatifs extérieurs.</p> <p>La qualité des aménagements paysagers participe ainsi à l'attractivité des communes, notamment concernant les centralités principales et secondaires, inscrites dans le programme Petite Ville de Demain.</p> <p>Par ailleurs, ces nouveaux aménagements permettent de repenser la place de la voiture dans les communes, pour favoriser les mobilités actives que sont la marche et le vélo. Ils doivent également accompagner les opérations d'aménagement visant notamment les personnes âgées pour maintenir leur capacité à se déplacer dans les bourgs et ainsi participer à la vie sociale. Enfin, ces aménagements peuvent renforcer la présence de la végétation dans des zones urbanisées et limiter ainsi la création d'îlots de chaleur liée à la minéralisation des places notamment.</p> <p>Ce dernier enjeu est pour l'instant peu appréhendé dans des territoires ruraux en proximité directe avec la nature qui pourraient à l'avenir être plus impactés qu'aujourd'hui, notamment pour les populations âgées plus sensibles aux vagues de chaleur.</p> <p>Des réponses à des appels à projet collectifs pourraient être envisagées pour solliciter des financements pour ces actions (ex. AAP Nature et transitions Région)</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les élus communaux à la place du végétal dans les aménagements de bourg</li> <li>- Accompagner les communes dans leurs projets de réaménagement de bourg</li> </ul>			
Cadre				
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Communes, CAUE, ATD16			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Temps de coordination et d'accompagnement			
Plan prévisionnel de financement	A définir en fonction des projets			
Calendrier				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions de sensibilisation</p> <p>Nombre de projets d'aménagement de bourg prenant en compte l'adaptation</p>			



TR01. Soutenir la ligne TER en proposant un cadencement adapté à la demande

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	X
Description	<p>Le rapport Spinetta remis au Premier Ministre en février 2018 laisse apparaître quelques doutes quant au devenir des petites lignes, en particulier la ligne TER assurant la liaison entre Angoulême et Limoges. Une ligne essentielle et structurante pour le territoire qui doit aussi faire face à des investissements importants à des fins d'entretien et de remise à niveau de manière à permettre aux TER d'assurer un temps de trajet plus réduit et ainsi gagner en compétitivité. Les enjeux liés à la sauvegarde de cette ligne SNCF s'insèrent par ailleurs directement dans le projet du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).</p> <p>L'objectif de cette action est d'organiser le dialogue entre les acteurs locaux, régionaux, étatiques et les acteurs du rail (SNCF réseau) afin d'organiser en priorité la sauvegarde de la ligne SNCF Limoges-Angoulême.</p> <p>L'enjeu sera de mobiliser les citoyens, les élus locaux, les acteurs du rail, la Région et l'Etat autour de la question du devenir de la ligne. Charente Limousine s'associera à toutes démarches engagées par les collectivités partenaires participant à alimenter ces réflexions. Dans un second temps, il s'agira par la mise en place d'une table ronde, de définir les conditions permettant le développement d'un usage quotidien du TER, en particulier par l'articulation avec les autres modes de transports (déplacements doux, particuliers, transports en commun).</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la ligne SNCF Limoges-Angoulême</li> <li>- Déployer une offre adaptée aux usagers</li> <li>- Inscrire le développement de la ligne dans un schéma cohérent d'interopérabilité entre les différents modes de déplacements</li> </ul>			
Cadre	Stratégie Nationale Bas Carbone			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine (en lien avec autres EPCI de la ligne)			
Partenaires	Région, Etat, SNCF Réseau, EPCI			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir en fonction de l'investissement concerté des acteurs prioritaires en charge des transports			
Plan prévisionnel de financement	Etat, SNCF, Région			
Calendrier				
Indicateurs de suivi	Etat de fonctionnement de la ligne TER Nombre d'acteurs mobilisés autour de la table Nombre de passagers sur la ligne			



## TR02. Créer une plateforme de covoiturage solidaire

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X			
Description	<p>La mobilité en zone rurale et en particulier en Charente Limousine est un enjeu majeur car elle devient une nouvelle source d'inégalités sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer seuls : personnes à mobilité réduite, personnes âgées...</li> <li>- pour ceux qui dépendent exclusivement de l'automobile : personnes travaillant de nuit, personnes habitant dans une zone rurale...</li> <li>- pour ceux qui sont marginalisés économiquement : chômeurs, femmes isolées, personnes n'ayant pas ou plus de permis ou de véhicules, jeunes ...</li> </ul> <p>Le covoiturage solidaire est l'un des outils pouvant répondre tant à cette problématique de cohésion sociale qu'à la limitation des consommations d'énergies fossiles.</p> <p>L'objectif de cette action est donc d'initier une plateforme locale de co-voiturage en s'appuyant sur un réseau de correspondants (secrétaires de mairie, élus en charge des CCAS...) dans chaque commune, susceptibles d'être un tiers de confiance pour tenir compte des phénomènes d'illectronisme qui touchent les populations les plus fragiles.</p> <p>Les conducteurs et passagers s'inscrivent par l'intermédiaire de ces correspondants sur une plateforme, base de données développée en interne, permettant ensuite les mises en relations. Une charte cadre le fonctionnement du dispositif.</p> <p>En parallèle, un réseau des points de rencontres potentiel et aires de co-voiturage est en cours d'identification pour compléter l'offre.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les déplacements des personnes en situation de fragilité</li> <li>- Favoriser la mutualisation des usages des véhicules personnels</li> <li>- Proposer un maillage d'aires de co-voiturage facilitant le développement de cette pratique sur le territoire</li> </ul>			
Cadre	Stratégie Nationale Bas Carbone			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Communes et leur CCAS, Département, associations et professionnel de l'accompagnement social			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir en fonction des actions de communications envisagées Temps de coordination du projet Estimation 10 000 €/an			
Plan prévisionnel de financement	Etat, Région, CCCL			
Calendrier	Déploiement à partir de 2023			
Indicateurs de suivi	Nombre d'inscription sur la plateforme et nombre de mise en relation Nombre d'aires de co-voiturage identifiées			



TR03. Promouvoir la pratique du vélo à travers la valorisation d'itinéraires favorables et la diffusion de la culture cyclable

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X	X		
Description	<p>D'après l'enquête « Mobilité des personnes » 2018-2019 conduite par le Ministère de la transition écologique, dans les espaces ruraux, la voiture est le mode utilisé pour 4 déplacements sur 5 (comme en 2008), alors que son usage baisse notablement dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants. Par ailleurs, en Charente Limousine, la part des moyens de transport pour se rendre au travail est respectivement de 0.8% pour le vélo, 5.2 % pour la marche contre 83.7 % pour la voiture (source Insee RP 2017). L'habitat dispersé ou la faible densité de population explique cette prédominance de la voiture en milieu rural. Pourtant, la moitié des déplacements fait moins de 5 km dans ces territoires peu denses : une distance idéale à vélo.</p> <p>La communauté de communes souhaite donc développer des actions favorisant les mobilités douces. Alliées à des interventions sur l'aménagement de l'espace (maintien des services en centre-bourg, limitation de l'étalement urbain...), elles pourraient permettre de réduire sensiblement les déplacements en voiture particulière lors des petits trajets vers les centres bourgs.</p> <p>L'aménagement de voies dédiées et protégées, mise en place de parkings vélos (arceaux ou aménagements sécurisés en fonction des lieux), aide financière à l'acquisition de matériel, etc.</p> <p>Les actions envisagées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage et identification dans les communes des itinéraires favorables (sans nécessité d'aménagement de voiries lourds)</li> <li>- Aménagements de voirie type chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaudiou</li> <li>- Aide à l'acquisition de VAE</li> <li>- Soutien aux associations qui développeraient des actions de type « vélo-école » (pour public enfant et adultes)</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécuriser les déplacements doux sur le territoire</li> <li>- Promouvoir les modes de déplacement alternatif à la voiture</li> <li>- Améliorer le cadre de vie des habitants</li> </ul>			
Cadre	Stratégie Nationale Bas Carbone			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine, Communes			
Partenaires	Région, Etat			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir en fonction des actions de communications envisagées Temps de coordination du projet (mobilisation d'un service civique ? ou VTA ?)			
Plan prévisionnel de financement	Etat, Région, CCCL			
Calendrier				
Indicateurs de suivi	Nombre de communes mobilisées Nombre d'itinéraires identifiés Nombre et nature des supports de communication diffusés			



TR04. Renforcer les tiers-lieux sur le territoire et communiquer autour des espaces de co-working existant

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X	X	X	
Description	<p>Le travail à distance permet de réduire le besoin de déplacement et donc de réduire également les émissions de CO2 et plus globalement d'améliorer la qualité de vie sur le territoire. Pour autant le télétravail peut aussi être facteur d'isolement. Aussi les tiers-lieux peuvent permettre d'accueillir de nouveaux habitants à la recherche de nouvelles conditions de vie et de travail. Cette action s'inscrit dans la stratégie de revitalisation rurale en cours d'élaboration en lien avec le dispositif d'amélioration de l'habitat (cf. BAT01).</p> <p>L'action vise ainsi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur les tiers-lieux existants et l'offre d'accueil qu'ils proposent.</li> <li>- Accompagner des nouvelles initiatives de création d'espace de co-working</li> <li>- Valoriser les pratiques de télétravail en s'appuyant sur des initiatives locales pour donner à voir des possibles.</li> <li>- Accompagner et soutenir les entreprises dans leurs recherches de locaux et espaces de coworking. Il s'agit notamment de favoriser l'implantation de tiers-lieux dans les zones rurales</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les besoins de déplacements</li> <li>- Soutenir les nouvelles formes de travail</li> <li>- Réduire les émissions de GES liées à des déplacements évitables</li> </ul>			
Cadre				
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine, Communes			
Partenaires	Communes, structures porteuses d'espace de co-working, Région			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	Moyen terme			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de tiers-lieux existants                      Evolution des fréquentations par an                      Nombre et nature des supports de communication diffusés</p>			



TR05. Veiller au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X		X	X
Description	<p>Les réseaux de nouvelle génération, en particulier ceux à base de fibres optiques, sont de manière directe et indirecte plus respectueux de l'environnement. Optimisation des déplacements et des équipements, faible consommation, faible empreinte carbone... Ils présentent de nombreux atouts.</p> <p>En offrant plus de débit, de surcroît bidirectionnel, la fibre optique permet une meilleure répartition et décentralisation du travail. En apportant le haut débit dans les petites villes et en permettant la création de centres de télé-présence en zones rurales et semi-rurales, de nombreux déplacements peuvent être remplacés par des visioconférences en haute qualité, limitant ainsi des émissions de GES ou de polluants.</p> <p>Par ailleurs, la fibre optique est en général, plus respectueuse de l'environnement que les fils de cuivre des réseaux ADSL. Le cuivre provient encore majoritairement d'Amérique du Sud et subit ensuite une série de transformations à travers le monde. La fibre optique peut être entièrement réalisée en Europe, limitant ainsi son empreinte carbone. Enfin, un enjeu majeur dans la structuration du déploiement de la fibre demeure. Non seulement, cela permet de désenclaver les territoires et de réduire les inégalités économiques, cela peut également créer des emplois techniques locaux.</p> <p>La communauté de communes de Charente Limousine a choisi de soutenir l'initiative de l'opérateur privé Xp fibre qui déploie actuellement un réseau de fibre optique sur le territoire. L'ensemble du territoire doit être couvert début 2024.</p> <p>Les élus communautaires assurent une veille afin de résoudre les difficultés rencontrées par les usagers. Des réunions sont régulièrement organisées avec l'opérateur pour suivre le déploiement.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les besoins de déplacements</li> <li>- Encourager le télétravail et connecter les territoires</li> <li>- Réduire les émissions de GES liées à des déplacements évitables</li> </ul>			
Cadre				
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	Xp fibre			
Partenaires	CC Charente Limousine, Communes			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	2019-2024			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de prises ouvertes</p> <p>Taux de couverture du territoire</p>			





IND01. Valoriser les pratiques des entreprises en faveur du développement durable

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	
Description	<p>Cette action vise à valoriser les nombreux acteurs déjà engagés dans une démarche de développement durable. Ils peuvent jouer le rôle d'ambassadeurs auprès des autres entreprises du territoire et permettre à chaque acteur de s'impliquer et de faire évoluer ses pratiques et ses comportements. Il pourra également être organisé des évènements qui auront pour objectif d'informer les entreprises sur les différentes notions, aides ou programmes existants pour les accompagner. Un travail de sensibilisation sur l'économie circulaire, l'ESS, ... pourra aussi être effectué afin de développer cette dernière sur le territoire.</p> <p>L'action consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une charte de développement durable en valorisant et en incitant les entreprises volontaires aux bonnes pratiques</li> <li>- Intégrer des critères de cette charte dans les règlements d'aides aux entreprises de la CC Charente Limousine (investissement immobilier des entreprises, PACTE) ;</li> <li>- Constituer un réseau d'entrepreneurs locaux engagés en faveur du développement durable ;</li> <li>- Organiser des évènements combinant l'entrepreneuriat local et le développement durable de type forums, salons ou conférences ;</li> <li>- Communiquer régulièrement autour des entreprises engagées en faveur du développement durable et valoriser leur démarche</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les modes de production durables</li> <li>- Valoriser les efforts engagés vers des démarches écoresponsables</li> <li>- Permettre aux entreprises engagées de servir d'exemple</li> </ul>			
Cadre				
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Entreprises du territoire, Chambres consulaires, ADEME, Région			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Temps d'animation service développement économique CCCL			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	A partir de 2023			
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises signataire d'une charte de développement durable Nombre de rencontres organisées			



IND02. Créer et animer un réseau de responsable environnement du secteur industriel

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	
Description	<p>Sur le territoire, plusieurs grands groupes (exemples à préciser) sont d'ores et déjà engagés dans une démarche environnementale visant à améliorer leur pratique et à réduire les impacts environnementaux qui en découlent. Ainsi, leur engagement en faveur du développement durable pourrait servir d'exemple et de relais auprès des autres entreprises de taille plus modeste. Travailler sur ces notions auprès des industries représente un moyen de sensibiliser les nombreux salariés de ce secteur, qui représentent 30,1% des postes salariés du territoire selon le CRTE.</p> <p>Il est très probable que de nombreuses entreprises disposent déjà d'une personne chargée de diminuer les impacts environnementaux des procédés de production. L'enjeu est de créer un réseau afin d'échanger sur les expériences des uns et des autres, de créer des collaborations et des synergies pour faciliter la valorisation de sous-produits. Cela permet également de compléter l'action précédente en facilitant la communication grâce à un interlocuteur privilégié et identifié. Il s'agit enfin, de structurer la démarche et de la pérenniser en s'assurant que les informations sont centralisées. L'animation du réseau est particulièrement importante pour le maintenir actif, il peut s'agir de réunions, de séminaires, de formations...etc.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les modes de production durables</li> <li>- Valoriser les efforts engagés vers des démarches écoresponsables</li> <li>- Permettre une meilleure connaissance des acteurs du secteur</li> </ul>			
Cadre				
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Entreprises du territoire, Chambres consulaires, ADEME, Région			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Temps d'animation service développement économique CCCL			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	A partir de 2023			
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises adhérant au réseau Nombre de responsables environnement identifiés Nombre de rencontres organisées			



AGR01. Développer la marque territoriale « Charente Limousine, ici, on mange local »

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	
Description	<p>Le projet consiste à mieux valoriser les productions de Charente Limousine en leur faisant bénéficier de la marque territoriale « Ici, on mange local ».</p> <p>Créée en 2018, elle promeut les productions de la Charente Limousine, territoire à la nature préservée et aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.</p> <p>Elle compte déjà une soixantaine d'ambassadeurs producteurs qui proposent des produits diversifiés qui vont du maraichage à la production de viande, de produits laitiers...</p> <p>Chacun de ces ambassadeurs bénéficie d'éléments de communication fournis par la Communauté de communes et de campagnes de communication groupées (4*3, salons de l'agriculture, sacs, flyers...)</p> <p>La marque est dorénavant présente sur les marchés locaux environnants, dans les commerces, les restaurants et depuis peu dans la GMS locale.</p> <p>Le projet consiste à renforcer le rayonnement de cette marque au niveau régional, aider les producteurs à renforcer leurs outils de production, intégrer la restauration collective locale.</p> <p>L'objectif global de l'action est de renforcer les outils de production locaux et de créer plus de valeur ajoutée locale.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les modes de production durables</li> <li>- Renforcer les outils de production locaux</li> <li>- Encourager la consommation de produits locaux</li> </ul>			
Cadre	Loi Egalim			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Producteurs, Chambre d'agriculture, Etat, Région, Leader			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Fonctionnement : Renforcer la politique de communication et les outils marketing : 50 000 € HT sur 6 ans			
Plan prévisionnel de financement	CCCL : 10 000 € Etat : 15 000 € LEADER : 15 000 € Région : 10 000 €  Ces coûts comprennent les coûts d'animation interne à CCCL			
Calendrier	En cours			
Indicateurs de suivi	Nombre de producteurs locaux labellisés Type de productions locales labellisées Nombre d'actions de valorisation organisées			



**AGR02. Encourager et soutenir les initiatives engagées par les communes pour un approvisionnement local et de qualité dans les cantines scolaires**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>De nombreuses communes gestionnaires de cantine scolaire essaient de s'approvisionner localement et tendent à augmenter le pourcentage d'approvisionnement en produits locaux. La réflexion collective et le partage d'expériences permettraient de faciliter l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux de qualité et par là même, de favoriser les producteurs.</p> <p>Sur l'approvisionnement en viande locale, la chambre d'agriculture et la communauté de communes ont réalisé une 1<sup>ère</sup> étude de repérage des besoins afin d'initier des commandes groupées auprès de la filière « viande bovine » du territoire. Certaines difficultés repérées n'ont pour l'instant pas réussi à être levées.</p> <p>Au-delà de cette filière, c'est un projet global d'accompagnement qui doit être initié en s'appuyant sur les réseaux déjà structurés de producteurs (Marque locale, Comptoir des lions, Charmille...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une enquête auprès des différentes écoles sur leur approvisionnement en produits locaux ;</li> <li>- Mettre en place un groupe de travail permettant de partager les expériences de chaque commune et de recenser les besoins et attentes de chacun ;</li> <li>- Réunir l'ensemble des cantiniers du territoire pour les sensibiliser et les informer sur le travail des produits locaux, de la logistique et des coûts ;</li> <li>- Orienter et former les communes / cantiniers aux plateformes de commandes locales « Manger Bio Restauration » et « Agrilocal 16 » ;</li> <li>- Diffuser les contacts des producteurs locaux pour faciliter l'accès et la connaissance de la production locale.</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner et faciliter l'approvisionnement des cantines en circuits courts</li> <li>- Favoriser la sensibilisation des enfants à une alimentation diversifiée, de qualité et saisonnière</li> </ul>			
Cadre	Loi Egalim			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine, communes			
Partenaires	Producteurs, Chambre d'agriculture, Etat, Région, Leader			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Fonctionnement : Renforcer la politique de communication et les outils marketing : 50 000 € HT sur 6 ans			
Plan prévisionnel de financement	<p>CCCL : 10 000 € Etat : 15 000 € LEADER : 15 000 € Région : 10 000 €</p> <p>Ces coûts comprennent les coûts d'animation interne à CCCL</p>			
Calendrier	En cours			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de rencontres organisées</p> <p>Nombre de service de restauration collective engagés</p> <p>Taux de produits locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires</p>			



**AGR03. Renforcer les productions issues de l'élevage par le maintien du centre d'abattage local et la création d'un atelier de découpe pour les producteurs locaux**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X		
Description	<p>Le projet consiste à favoriser les circuits courts et « les circuits courts longs » par la création de valeur ajoutée sur le territoire. En effet, la Charente Limousine avec plus de 1 600 ressortissants agricoles comporte encore 13 % de la population active soit 4 fois plus que la moyenne nationale. Terre d'élevage d'excellence en particulier avec la production ovine et la production de vaches limousines, le territoire ne dispose pas de suffisamment d'outils de transformation et d'une image qui lui permettrait de générer de la valeur ajoutée et, de fait, de la richesse à l'instar de territoires tels que la Bretagne ou le Pays Basque.</p> <p>Les élus de Charente Limousine souhaitent renforcer les actions visant à créer des outils de transformation et de valorisation de la production locale.</p> <p>Une de ces actions consistera à renforcer le pôle viande regroupé autour du centre d'abattage de Confolens fort d'une centaine d'emplois directs. Malgré cela, la plupart de la valeur ajoutée produite par nos éleveurs échappe au territoire puisque l'abattage et la valorisation des productions s'effectue sur des territoires disposant d'outils calibrés pour le marché national. En effet, pour ce qui concerne par exemple le bovin, le territoire dispose d'un potentiel de 15 à 16 000 tonnes alors qu'à peine 2 000 tonnes sont transformées sur place.</p> <p>L'objectif serait donc de tirer un meilleur revenu des productions locales en favorisant au maximum leur transformation sur place.</p>			
Objectifs	- Créer un atelier partagé de découpe et de transformation lié à l'abattoir de Confolens			
Cadre	Loi Egalim			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine,			
Partenaires	Producteurs, Chambre d'agriculture, Etat, Région, Leader			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Coût de l'investissement : 1 000 000 € HT Coût des études préalables ??			
Plan prévisionnel de financement	Activités soumises aux règles des minimis limité à 30 % de l'investissement. DETR : 20 % Région : 10 %			
Calendrier	Lancement d'une étude de faisabilité et d'une étude de maîtrise d'œuvre en 2023 pour réalisation en 2025			
Indicateurs de suivi	Tonnage valorisé sur le territoire Evolution des CA des entreprises de l'agro-alimentaire Evolution des surfaces artificialisées			



**AGR04. Initier une réflexion pour la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale à l'échelle du SCOT**

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X		X
Description	<p>Une multiplicité d'initiatives, d'actions privés ou publiques (magasins de producteurs, marque locale, circuits courts en restauration collective ...) ont émergé en réponse aux enjeux alimentaires. Se pose néanmoins les questions de la coordination de ces initiatives et de l'émergence de nouveaux modèles de gouvernance. Cette initiative de gouvernance alimentaire territoriale pourrait être menée dans le cadre de la politique et du cadre d'action du futur SCOT. Par gouvernance alimentaire, on entend « l'ensemble des processus de coopération des acteurs autour de l'alimentation à l'échelle territoriale, visant à favoriser leur organisation et limiter l'atomisation des initiatives touchant aux systèmes alimentaires » (Billion et al., 2016, p.348). La mise en place d'un dispositif de gouvernance alimentaire territoriale se traduit alors par la création de nouveaux espaces de dialogue autour des enjeux alimentaires au niveau territorial associant des acteurs issus de sphères distinctes (publique, privée ou société civile). Pour cela, la première étape méthodologique consiste à mettre en place un cadre favorable pour initier une réflexion sur une gouvernance alimentaire et mettre en réseau les différents acteurs clés afin de prévenir les conflits de compétences ou de doublons et de permettre l'apport de différentes expertises assurant une vision globale et intégrée des résultats.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer l'ensemble des acteurs du secteur alimentaire local</li> <li>- Initier une réflexion pour atteindre l'ensemble des objectifs divers de durabilité des systèmes alimentaires territoriaux</li> </ul>			
Cadre	Loi Egalim			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine (ou syndicat Charente E Limousin)			
Partenaires	Producteurs, Chambre d'agriculture, Fédérations agricoles, DRAFF, ARS, Région			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	2023-2025 (selon l'avancement du SCOT)			
Indicateurs de suivi	Intégration de l'action dans l'élaboration du SCOT Nombre d'acteurs associés à la réflexion			



AGR05. Préserver le bocage et favoriser les projets de plantation

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>Le tissu bocager de notre paysage tient une place essentielle en Charente-Limousine. Ce patrimoine naturel très marqué participe à la qualité de notre cadre de vie et à notre économie (agriculture, attractivité, bois énergie...) mais il est indispensable de le préserver tant cette richesse de biodiversité et son maillage sont fragilisés. La haie, la prairie et l'arbre sont menacés (déperissement, sur-entretien, abandon ou arrachage, artificialisation) avec une diminution constatée entre 1975 et 2022 pouvant aller de 23 % à 76 % sur le territoire (source : étude IAAT de 2009, charte paysagère et plans bocagers avec le CETEF).</p> <p>La Communauté de Communes de Charente-Limousine s'est emparée de cette problématique aux travers de ses documents stratégiques (charte paysagère) et opérationnels (Trame verte et bleu du PLUi du Confolentais) et souhaite impulser une dynamique autour de la préservation, du renouvellement et de la gestion durable du bocage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforçant les enjeux « bocage et forêt » dans les documents de planification (SCOT, PLUi) et leur appropriation en sensibilisant les élus et le monde agricole sur les enjeux et services écosystémiques « bocage, gestion durable, bois énergie... », et leur rôle dans la gestion ;</li> <li>- accompagnant les communes volontaires dans leur projet de plantation au travers de formations, d'assistance dans le montage de dossiers de subvention ou appel à projets,</li> <li>- expérimentant des projets innovants (exemple : expérimenter sur 3 sites le remplacement de chênes sénescents en vue de calibrer un modèle transposable à l'ensemble du territoire) ;</li> <li>- élaborant une stratégie territoriale cohérente et participative sur la restauration des corridors écologiques et du maillage bocager .</li> </ul> <p>Sur ce point, nous avons sollicité le CEREMA pour acquérir une méthodologie et un accompagnement, nous permettant d'identifier les zones prioritaires à restaurer, préserver. Cette identification doit nous servir de base pour élaborer une stratégie d'intervention avec les acteurs du territoire susceptibles de conduire, à nos côtés, des actions de restauration de la biodiversité que ce soit sur le domaine public ou privé. Aussi, nous envisageons de les réunir et de lancer une réflexion avec eux sur à la mise en œuvre d'actions et d'interpeller le monde agricole sur ces questions.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver le bocage par des actions de plantations et renouvellement adaptées</li> <li>- Inciter les initiatives publiques comme privées</li> <li>- Sensibiliser et organiser la montée en compétences des acteurs (élus, agents, propriétaires et le monde agricole) sur les enjeux et bonnes pratiques</li> <li>- Constituer un réseau d'acteurs locaux, développer les échanges et savoir-faire</li> <li>- Elaborer et mettre en œuvre un stratégie territoriale</li> </ul>			
Cadre	<p>Charte paysagère du Pays de Charente-Limousine 2011 et Stratégie locale de développement forestier et bocager élaborés à l'échelle du Pays en 2011-2012 Schéma des continuités écologiques inscrit dans les PLUi (exécutoire ou non) Plans bocagers communaux Appel à projets « Nature et Transitions » et NEOTERRA de la Nouvelle Aquitaine</p>			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes, Communes, Charente e Limousin			
Partenaires	CETEF, Prom'haies, CIVAM, Communes, Département, Dispositif Bois pour Tous, CIAS, CNFPT, CEREMA , Chambre d'agricultures, Syndicats de bassin, CEN, Charente-nature, ARB			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement	Région Département Leader Participation EPCI			
Calendrier	2023-2026			
Indicateurs de suivi	Nombre de projet, linéaire de haie plantée, Nombre de plan bocager mis en œuvre Nombre de communes participantes,			



	Nombre de formations, d'évènements réalisés Elaboration d'une stratégie territoriale, Nombre d'actions engagées, portées Nombre d'acteurs mobilisés sur la stratégie, Nombre de participants
--	---





AGR06. Encourager le développement et la gestion durable des espaces boisés.

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>En Charente Limousine, les espaces boisés sont marginaux avec un taux de boisement en moyenne de 20 % mais répartis très inégalement sur le territoire, entre 6% et 47.3% selon les communes (source : document stratégique 2012). S'il existe seulement 2 forêts communales et quelques forêts privées, le territoire est marqué plus largement par de petits bois pour lesquels la mise en place de plan de gestion pourrait optimiser le potentiel productif et le développement d'une filière bois.</p> <p>Par ailleurs, bien que l'essor de la « forêt » reste mesuré sur le territoire, il peut répondre à de multiples enjeux tel qu'un rôle potentiel dans la captation du carbone, l'alimentation d'une filière « bois énergie », la protection de la ressource en eau, le soutien à l'agriculture ou encore l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Pour ce faire, la réalisation de plan de gestion durable (opérations sylvicoles d'entretien, la taille, l'éclaircie...) est à encourager et repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la connaissance des réseaux et acteurs locaux de la filière bois ;</li> <li>- la compréhension des enjeux, réglementations et des bonnes pratiques associées.</li> </ul> <p>La constitution d'un réseau local regroupant professionnels de la filière, acteurs locaux et usagers permettra d'en diffuser les principes et favorisera d'une part la mise en œuvre des plans de gestion et d'autre part les initiatives tant publiques que privées. L'animation au travers d'ateliers, de formation et de temps d'échange sur la gestion bocagère et forestière durable sera un support de diffusion et d'appropriation.</p> <p>Un travail complémentaire avec la SAFER et les acteurs locaux (Terres de Liens, CIVAM, CETEF, Prom'haies, Chambre d'agriculture...) pourrait dans un second temps renforcer la réflexion sur l'attractivité de notre territoire, les débouchés (sylviculture, agroforesterie) et entrevoir la réalisation d'un diagnostic forestier du territoire.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire évoluer les pratiques : plan de gestion, bonnes pratiques, essences adaptées</li> <li>- Constituer un réseau d'acteurs locaux, développer les échanges et savoir-faire</li> <li>- Développer la filière Bois (bois d'œuvre, bois énergie) comme alternative aux énergies fossiles en améliorant l'accessibilité et la valorisation de la ressource</li> </ul>			
Cadre	Charte paysagère du Pays de Charente-Limousine 2011 Stratégie locale de développement forestier et bocager élaborés à l'échelle du Pays en 2011-2012			
Maître d'ouvrage	CC Charente-Limousine, Communes			
Partenaires	SAFER, Terres de liens, CIVAM , ONF, Chambre d'agriculture , CRPF, CETEF, ONF , CEN, PNR, SIAEP, Syndicats de bassin, Fédération des communes forestières			
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement	Région Leader			
Calendrier	2022- 2026			
Indicateurs de suivi	Nombre de partenaires associés et profils Nombre et qualité des acteurs locaux sensibilisés Nombre de plan de gestion forestier créé Nombre d'animations proposées et nombre de participants			



## AGR07. Valoriser les pratiques agricoles en faveur du développement durable

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X		
Description	<p>L'agriculture possède un véritable potentiel dans le développement des énergies renouvelables par son activité (méthanisation produite par les effluents d'élevages) et par son espace disponible favorable à l'implantation d'ENR éolienne et photovoltaïque sur les bâtiments. Actuellement, la dépendance des exploitations aux énergies fossiles laisse entrevoir une marge de manœuvre importante dans la transition et l'autonomie énergétiques des exploitations.</p> <p>L'agriculture constitue également le secteur 1<sup>er</sup> émetteur de gaz à effet de serre en Charente-Limousine (368 kteq.CO2), ce qui s'explique à la fois par la place primordiale de cette activité sur ce territoire d'élevage mais également par des pratiques qui doivent pouvoir être accompagnées vers des modèles plus sobres et résilients.</p> <p>La transition agroécologique au même titre que la préservation des zones humides et des zones d'expansion de crue, le maintien des prairies ou encore les projets de plantation de haie ou encore la mise en place d'abreuvoirs adaptés doivent pouvoir être soutenus par les opérateurs et collectivité aux travers, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'animation des MAEC en lien avec les PCAET et enjeux du territoire</li> <li>- le soutien à l'accompagnement des agriculteurs et aux échanges de savoir-faire</li> <li>- la sensibilisation des élus et acteurs sur les enjeux associés et transversaux</li> <li>- la création d'un espace de dialogue entre l'EPCI et l'activité agricole qui agissent tout deux sur l'aménagement du territoire et des milieux</li> <li>- la réflexion sur la mise en place d'outils de promotion, de financement tels que PSE ou aides minimis en complément des dispositifs financiers existants</li> <li>- le renforcement du traitement des enjeux agricoles dans les programmes des opérateurs GEMAPI, AEP (protection de captage), Natura 2000...</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la transition énergétique et agroécologique des agriculteurs</li> <li>- Promouvoir les pratiques agricoles vertueuses adaptées au territoire et à ses particularités</li> <li>- Valoriser les agriculteurs bio ou en cours de conversion</li> <li>- Faire des agriculteurs des producteurs incontournables d'ENR sur le territoire</li> </ul>			
Cadre	MAEC PSE 11 <sup>e</sup> programme des agences de l'eau			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Producteurs, Chambre d'agriculture, Etat, Région, Leader, Agence de l'eau, EPTB, CIVAM, Terres de Liens, Syndicats d'eau potable, Syndicats de bassin, ADEME			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	2024-2028			
Indicateurs de suivi	Nombre de pratiques innovantes développées et vulgarisées Évolution des surfaces en prairie et des surfaces forestières gérées durablement Évolution des surfaces artificialisées Economies d'eau réalisées Évolution des surfaces de la production bio Nombre d'exploitants conciliant production agricole et production d'EnR Évolution de la consommation énergétique des exploitations concernées Évolution des émissions de GES du secteur agricole Évolution des émissions de polluants du secteur agricole			



DE01. Développer le plan de prévention déchets en Charente Limousine

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	
Description	<p>Afin d'atteindre l'objectif que la Charente s'est fixée dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, à savoir une réduction de -20% des déchets charentais à l'horizon 2025, différents axes prioritaires ont été identifiés pour diminuer la collecte de certains flux de déchets. Les choix charentais sont volontairement plus ambitieux que la loi de transition énergétique afin de limiter l'impact et le coût de traitement des déchets pour les citoyens. En effet, les ordures ménagères et les déchets non-encore valorisables de déchèterie sont enfouis sur le seul site de Ste-Sévère qui, au rythme actuel, arrivera à saturation de ses capacités en 2042.</p> <p>Trois axes prioritaires d'intervention sont définis :</p> <p>1. En déchèterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les tonnages de non-encore valorisables doivent être réduits en continuant à développer de nouvelles filières de valorisation,</li> <li>- la diminution des végétaux apportés en déchèterie et des gravats doit aussi être recherchée.</li> </ul> <p>2. En ordures ménagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 26 kg de déchets alimentaires/hab/an encore présents dans les ordures ménagères doivent être extraits et la pratique du compostage favorisée,</li> <li>- les 48 kg d'emballages recyclables encore présents dans les ordures ménagères doivent être mis dans les sacs jaunes.</li> </ul> <p>3. En collecte sélective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs de prévention visent aussi à réduire la consommation de plastique et d'emballages, à augmenter la qualité du tri pour viser un taux d'erreur maximum de 10%, et faire encore progresser le tri auprès de tous les charentais.</li> </ul>			
Objectifs	476 kg/an/hab de déchets à l'horizon 2025 (contre 572 kg/an/hab en 2020)			
Cadre	Plan de prévention CALITOM			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	Calitom			
Partenaires	CC Charente Limousine, Communes			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement	Budget Calitom			
Calendrier				
Indicateurs de suivi	Evolution des quantités de déchets produits par habitant par an			



DE02. Accompagner la création d'un éco-lieu / recyclerie

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	
Description	<p>Calitom et la communauté de communes de Charente Limousine souhaitent encourager et soutenir toutes les initiatives pouvant démultiplier les actions de réduction des déchets sur le territoire.</p> <p>Plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire conduisent des actions de réduction des déchets : CEDIF, Croix rouge, Emmaüs, Le comptoir des lions, CSC du Confolentais, Grande famille confolentaise.</p> <p>Le CEDIF souhaite développer de nouvelles activités en coopération avec les autres acteurs volontaires afin de développer de nouveaux supports d'emplois dans un cadre d'insertion par l'activité économique.</p> <p>Le projet a pour objet de développer de nouvelles actions de prévention portées par des acteurs de l'ESS au sein d'un lieu mis à leur disposition qui accueillerait également une boutique de produits de seconde main.</p> <p>Un espace commun pourrait accueillir des animations régulières de divers intervenants sur les différents volets de la prévention déchets et la consommation durable au sein d'un café solidaire.</p> <p>Acquisition et aménagement d'un bâtiment : Développement du projet : ½ ETP sur 2 ans (portage associatif)</p>			
Objectifs	476 kg/an/hab de déchets à l'horizon 2025 (contre 572 kg/an/hab en 2020)			
Cadre	Plan de prévention CALITOM			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	CEDIF			
Partenaires	Croix rouge, Emmaüs, Le comptoir des lions, CSC du Confolentais, Grande famille confolentaise, Région, ADEME, Etat			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement	<p><b>Investissement :</b> Etat Région Calitom ADEME/Région : 55% des aménagements dans la limite de 1M€ (AAP 3R) CCCL</p> <p><b>Fonctionnement</b> Calitom Etat (aide à l'emploi) CCCL ? CEDIF</p>			
Calendrier	Développement du projet 2022-2023			
Indicateurs de suivi	<p>Volume de déchets détournés Volume de déchets valorisés Nombre et nature des actions de sensibilisation réalisées</p>			



DE03. Valoriser des déchets verts par la fabrication de broyat à disposition des communes

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X		
Description	<p>Les végétaux apportés en déchetteries représentent 92 kg/hab/an en 2018. Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés a identifié ce flux comme important à réduire. Le broyage des branchages et tailles de végétaux est une solution qui permet de réduire de moitié le volume de ce type de déchets encombrants. Cette alternative à l'apport en déchèterie a de nombreuses vertus au jardin.</p> <p>La communauté de communes (chantier d'insertion du CIAS de Charente Limousine) dispose d'un broyeur mis à disposition des communes afin de valoriser les déchets verts produits par les aménagements paysagers des communes.</p> <p>En complément et afin de développer des services de proximité, Calitom accompagne les communes souhaitant mettre en oeuvre une plateforme de dépôt et de broyage des végétaux pour leurs besoins et ceux de leurs habitants.</p> <p>La mise en place d'une plateforme de broyage requiert le respect de quelques principes que les services de Calitom peuvent fournir en appui technique.</p> <p>Pour les collectivités, le broyage des déchets verts permet à la fois de répondre à la réglementation et de tirer de vrais bénéfices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser des économies de transport de déchets verts et d'accès à la déchèterie,</li> <li>• limiter l'achat de produits phytosanitaires par le paillis,</li> <li>• réduire l'arrosage des espaces verts,</li> <li>• protéger la santé des agents communaux et des habitants,</li> <li>• améliorer le cadre de vie des habitants,</li> <li>• fournir du broyat pour un point de compostage collectif (5 en fonctionnement en Charente Limousine en 2020).</li> </ul>			
Objectifs	476 kg/an/hab de déchets à l'horizon 2025 (contre 572 kg/an/hab en 2020) Créer 3 plateformes en Charente Limousine			
Cadre	Plan de prévention CALITOM			
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>				
Maître d'ouvrage	Communes volontaires			
Partenaires	Calitom, communes voisines des communes volontaires, EPCI			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier				
Indicateurs de suivi	Nombre de plateformes communales Tonnage de déchets verts apportés en déchetterie			



## ENR01. Intégrer les enjeux de production d'énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)	X		X	
Description	<p>L'intégration de la production d'ENR dans les documents d'urbanisme est essentielle afin de s'assurer de leur développement et d'éviter les obstacles liés à des aménagements peu favorables pour les réseaux de chaleur notamment.</p> <p>Différents moyens permettent de favoriser les énergies renouvelables dans les outils de planification à travers les orientations du PADD et dans le règlement.</p> <p>Dans les PLU, il est possible de favoriser le développement des ENR en influant sur les règles de gabarit et d'aspect, les pentes de toitures etc.</p> <p>Autoriser un dépassement de règles d'emprise au sol et de hauteur pour les constructions à haute performance environnementale, garantir une densité élevée à proximité des réseaux collectifs, autoriser l'implantation de centrales photovoltaïques ou éoliennes au sol. Toutes ces possibilités permettent un développement facilité des énergies renouvelables.</p> <p>Il s'agit aussi d'accompagner les réponses aux autorisations de construire, d'aménager, d'une information relative aux potentiels ENR du site pour tous les secteurs : photovoltaïque, géothermie, thermique solaire, RCU, éolien...</p> <p>Le PLUi du Confolentais a intégré cette orientation dans son PADD et règlement. La prise en compte de cet enjeu est moins évidente dans les autres documents d'urbanisme plus anciens qui pourraient être adaptés au coup par coup durant la période d'élaboration du SCOT, outil indispensable avant d'initier un PLUi à l'échelle de la Charente Limousine.</p>			
Objectifs	Intégrer la dimension énergétique dans les documents d'urbanisme Promouvoir et faciliter la production d'énergie renouvelable			
Cadre	Code de l'urbanisme			
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Communes, CRER			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Non quantifiable			
Plan prévisionnel de financement	aucun			
Calendrier	Moyen terme Selon l'avancement du SCOT			
Indicateurs de suivi	Nombre de documents intégrant des enjeux de productions d'ENR Nombre de mesures facilitant la production d'ENR			



## ENR02. Encourager le financement participatif des énergies renouvelables

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>Les énergies renouvelables constituent pour leurs territoires des ressources naturelles locales (soleil, vent, rivière, bois-énergie, cultures...). Pour la collectivité, elles peuvent constituer un levier économique, social, écologique et démocratique si elles ne restent pas l'apanage d'entreprises extérieures au territoire. La collectivité, peut veiller à une exploitation harmonieuse de ces ressources et essayer d'en optimiser les bénéfices – notamment économiques – pour les habitants et les acteurs locaux.</p> <p>Cette implication locale, dans la gouvernance comme dans le financement du projet, participe à un juste équilibre entre les intérêts du territoire et les intérêts privés des opérateurs techniques associés, pour garantir l'intérêt territorial. Cela permet notamment aux acteurs locaux de peser dans les décisions structurantes des projets et ainsi de favoriser, par un ancrage local, l'acceptation des projets.</p> <p>La promotion du financement citoyen des projets ENR développés sur le territoire est une des modalités possibles de l'implication locale qui peut se traduire également lors des étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Négociation entre porteurs de projets et élus,</li> <li>2. Financement des études par des citoyens</li> <li>3. Implication des citoyens dans le processus de construction du projet</li> </ol> <p>L'implication des citoyens dans les projets doit passer au préalable par une sensibilisation de ceux-ci aux enjeux de la transition énergétique et de l'intérêt de s'impliquer dans les projets locaux. A cette fin, plusieurs actions de sensibilisation et information devront être menées sur le territoire.</p>			
Objectifs	<p>Favoriser l'acceptabilité des projets d'énergie renouvelable                      Conserver sur le territoire une part des bénéfices économiques des projets d'ENR                      Faire des projets une occasion de rassemblement citoyen                      Diversifier les acteurs de la transition énergétique                      Sensibiliser la population aux enjeux air, énergie, climat</p>			
Cadre	Loi de transition énergétique pour la croissance verte			
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Développeurs, Communes, acteurs économiques, habitants, associations environnementales			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	<i>A préciser</i>			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	A partir de 2023			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de projets ayant initié un financement participatif                      Montant de la part « citoyenne » des investissements</p>			



## ENR03. Soutenir le développement d'ENR (photovoltaïque et réseau de chaleur) sur le patrimoine public (communal et communautaire)

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	
Description	<p>Le secteur tertiaire, avec 6% de la consommation finale d'énergie représente l'un des secteurs les plus faibles consommateurs, tout comme il ne représente que 2% des émissions globales de GES sur la Communauté de communes. Cependant, en Charente Limousine comme partout en France, plus de 80 % des consommations d'énergie des communes est dédiée à leur bâtiment. A ce titre, des communes initient régulièrement des interventions d'amélioration énergétique de leur patrimoine. En complément, les collectivités peuvent s'équiper de système de production d'énergie renouvelable pour leur propre consommation ou non.</p> <p>Le Centre Régional des Energies Renouvelables est une association technique interface active entre les pouvoirs publics, les collectivités locales, les particuliers et les professionnels. Il facilite le recours aux énergies renouvelables par des actions de promotion et d'assistance technique, en toute indépendance et objectivité.</p> <p>Il assure des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités en réalisant des études préalables dans le domaine de l'énergie solaire, du bois-énergie et de la géothermie. Le conseil communautaire a acté l'adhésion au CRER à compter de 2022 afin de permettre aux communes de bénéficier de conseils et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de réaliser des projets de productions d'énergies renouvelables. Par ailleurs, cette adhésion permet également de solliciter des aides complémentaires auprès d'autres financeurs tels que l'ADEME pour certaines opérations.</p> <p>L'appui du CRER doit permettre aux communes et à l'EPCI d'engager des installations ENR sur leur patrimoine. Les opérations de chaleur renouvelable pourraient notamment bénéficier d'un contrat de développement territorial des énergies thermiques renouvelables avec l'ADEME initié par le Département sur l'ensemble du territoire charentais en associant étroitement les EPCI à l'animation locale du dispositif.</p>			
Objectifs	Favoriser les installations d'ENR sur le patrimoine des communes et de l'EPCI			
Cadre	Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) visant une part des énergies renouvelables à plus de 33 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.			
Maître d'ouvrage	EPCI / communes			
Partenaires	Etat, ADEME, Région, Département			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Adhésion territoriale au CRER : 4500 € / an Investissement selon projets			
Plan prévisionnel de financement	Selon projets : ADEME, Région, Europe, financement citoyen			
Calendrier	Adhésion CRER 2022 Début des installations ENR à partir de 2023			
Indicateurs de suivi	Nombre et surface de sites de production, puissance et énergie annuellement produite Nombre de projets en cours de développement			





## ENR04. Informer les propriétaires sur les possibilités de développement du photovoltaïque cadastre solaire

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>La transition énergétique et le développement des ENR tel que le photovoltaïque doivent s'accompagner d'une politique de communication auprès des propriétaires et d'information sur le potentiel solaire et la rentabilité réelle de leur toiture.</p> <p>Les initiatives privées comme publiques doivent pouvoir s'appuyer d'éléments concrets sur les capacités du territoire à investir le photovoltaïque et s'informer des bons gestes associés.</p> <p>A ce titre, la collectivité souhaite mettre à la disposition des particuliers et professionnels et services techniques, <i>le cadastre solaire</i> de son territoire. Il s'agit d'une cartographie du gisement solaire des toitures de son territoire qui évalue et indique le potentiel solaire de chaque bâtiment (quantité d'énergie solaire reçu par mètre carré de toiture et par an – kWh/m<sup>2</sup>/an)</p> <p>Le cadastre solaire invite à mieux considérer la ressource et l'usage possible de l'énergie solaire de manière cohérente et coordonnée, qu'il soit thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque (pour la production d'électricité). Il permet le dialogue avec les administrés pour enclencher et renforcer les démarches en faveur des ENR.</p> <p>Cette modélisation interactive est aussi un outil de sensibilisation et donne une première réponse sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires photovoltaïque ou thermique sur les toitures. Sa réalisation et sa promotion doivent s'appuyer d'experts et professionnels de la filière, mais également des gestionnaires de réseaux électriques notamment pour évaluer l'efficacité du projet de la ressource, production à la valorisation.</p> <p>Enfin, cet outil devra être accessible et fonctionnel. Une communication adaptée devra faciliter sa diffusion et son appropriation par les citoyens, professionnel et acteurs locaux.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre conscience du gisement</li> <li>- Accompagner et faciliter le développement de projets photovoltaïques</li> <li>- Informer les habitants et professionnels</li> <li>- Identifier les zones favorables, efficaces</li> <li>- Intégrer le développement du solaire dans la planification et aménagement du territoire</li> </ul>			
Cadre				
Maître d'ouvrage	CC Charente-Limousine			
Partenaires	Producteurs, ADEME, Syndicat d'électrification, Syndicat professionnel, gestionnaire des réseaux, CRER			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement	A Vérifier : ADEME Région Europe			
Calendrier				
Indicateurs de suivi	Réalisation du cadastre solaire Nombre d'installations solaires, puissance et énergie annuellement produite Nombre d'installations en autoconsommation Nombre d'évènements de communication Nombre de consultations de l'outil de calcul			



## ENR05. Bois pour tous

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>L'action « Bois pour tous » est un dispositif créé en 2012 sous l'impulsion du Territoire d'Action Social de Charente-Limousine en partenariat avec le CIAS de Charente Limousine et l'association La Grande Famille Confolentaise. Il permet aux habitants de Charente-Limousine en situation de précarité énergétique de bénéficier de stères de bois à moindre coût.</p> <p>Les principaux acteurs de la démarche définissent ensemble les critères d'attribution du bois et mettent à disposition leurs expertises, ressources humaines et équipements. Un comité de pilotage (COPIL) élargi à l'ensemble des partenaires et collectivités participantes encadre l'action « Bois pour Tous » et dresse chaque année les objectifs et bilans. Une convention définit le cadre et fixe le rôle de chacun.</p> <p>Le bois provient de dons de structures partenaires (communes, ADA, forestiers...), de coupes réalisées par le chantier d'insertion du CIAS et d'achats de bois. Il est stocké sur les deux ateliers communautaires où le chantier d'insertion du CIAS organise et prépare les lots puis assure la distribution aux bénéficiaires. L'identification des bénéficiaires est assurée au préalable par la Grande Famille Confolentaise qui enregistre les demandes, encaisse les paiements et oriente ensuite vers le site de distribution.</p> <p>A ce jour, 30 à 40 familles bénéficient chaque année de ce dispositif qui répond à un réel besoin et constitue un souffle dans leur budget. 30% des habitants de Charente-Limousine possède un mode de chauffage total ou partiel au bois et, compte tenu de l'augmentation des énergies fossiles, ce dispositif n'est pas négligeable mais doit être repensé. En effet une meilleure connaissance du parc permettra de disposer des données pour mettre en perspectives ladite action en termes de renouvellement du parc, de contrôle de la qualité du bois et d'amélioration de la distribution pour profiter à nombreux bénéficiaires. Elle s'articulera avec l'expérimentation sur le renouvellement des chênes sénescents avec la valorisation du bois de feu.</p> <p>A travers ce dispositif, nous entendons faire une sensibilisation ciblée sur les bonnes pratiques en matière de chauffage au bois (brûlage de bois sec, combustion en foyer fermé...) afin de réduire les polluants atmosphériques liés à ce mode de chauffage. Par ailleurs, une information complémentaire pourra être réalisée sur des équipements et les pratiques moins polluants, les dispositifs d'aides existants auprès de l'ensemble des habitants du territoire se chauffant au bois.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la précarité énergétique</li> <li>- Favoriser l'accès au dispositif et simplifier les démarches</li> <li>- Formaliser le contrôle du bois (taux d'humidité...) au moyens d'un cahier de charge</li> <li>- Disposer d'une meilleure connaissance du dispositif en vue d'un suivi-évaluation</li> <li>- Valoriser le bois de feu issu de coupes des collectivités et partenaires</li> <li>- Communiquer sur les équipements et pratiques moins polluants et promouvoir les dispositifs d'aides financières existants.</li> </ul>			
Cadre				
Maître d'ouvrage	CC Charente-Limousine, CIAS,			
Partenaires	Département (TAS, ADA), Grand Famille Confolentaise, CIAS-Communes			
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement	CC Charente-Limousine Bénéficiaire Département			
Calendrier				
Indicateurs de suivi	<p>Production d'un cahier de charge bois, réalisation d'une étude détaillée et chiffrée du dispositif (Nombre de bénéficiaires, volume de bois distribué, nombre de sites de stockage et répartition ::)</p> <p>Évolution des émissions de polluants atmosphériques</p> <p>Nombre de chaudières bois installées, puissance et énergie annuellement produite</p>			



## AT01. Installer une instance de concertation sur l'adaptation au changement climatique

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	X
Description	<p>L'élaboration d'une politique climat air énergie ne peut se limiter à un travail réalisé par les services et les élus. La construction collective de cette politique permet de susciter l'intérêt et la motivation des habitants et acteurs du territoire. Elle permet également une bonne adéquation entre le contexte et le projet, son appropriation par les acteurs, leur responsabilisation et l'initiative individuelle.</p> <p>Ainsi la réussite d'une démarche climat air énergie est intimement conditionnée au degré d'engagement des acteurs socio-économiques et des habitants dans la démarche. En parallèle d'une dynamique interne de management de projet, il faut donc définir une organisation et se doter de moyens adéquats pour la concertation et la construction collective de la politique climat air énergie.</p>			
Objectifs	<p>Définir une organisation et identifier des axes de travail                      Conduire une concertation régulière et pérenne                      Utiliser les contributions de l'instance de concertation</p>			
Cadre	Décret du 28 juin 2016 relatif au plan climat air énergie territorial en son article R. 229-53			
Maître d'ouvrage	CC de Charente Limousine			
Partenaires	Etat, ADEME, Région, Département, Syndicats des bassins d'eau, Acteurs socio-économiques et habitants			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir			
Plan prévisionnel de financement	CC Charente Limousine et partenaires			
Calendrier	A partir de 2023			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de rencontres et thématiques abordées                      Budget annuel dédié à la concertation                      Nombre de projets initiés ou soutenus par l'instance de concertation</p>			



## AT02. Informer et communiquer sur la qualité de l'air extérieur et intérieur

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)		X	X	
Description	<p>Il s'agit d'une part d'informer les nombreux acteurs de Charente Limousine sur la qualité de l'air extérieur du territoire en communiquant également sur les différents moyens de lutte contre la pollution atmosphérique en fonction des différents secteurs d'activités (transport, industrie, résidentiel, agriculture) ; d'autre part, l'action consistera à communiquer et accompagner les ménages du territoire sur les gestes permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur de son domicile ou de son lieu de travail. Ainsi l'action consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer sur le site internet de la communauté de communes un onglet consacré à la qualité de l'air extérieur qui permettra d'accéder directement au site Atmo Nouvelle-Aquitaine et aux mesures disponibles</li> <li>- Réaliser et diffuser une fiche à partir des différents moyens de communication existants sur l'ensemble des gestes possibles pour améliorer la qualité de l'air intérieur de son domicile ou de son lieu de travail ainsi que sur les alternatives possibles pour lutter contre la pollution atmosphérique</li> <li>- Proposer des actions de sensibilisation auprès des publics variés (parents fréquentant les structures petite enfance, scolaire)</li> </ul> <p>Cette action s'inscrit également dans le volet « santé environnementale » du CLS. Bonne pratiques</p>			
Objectifs	<p>Faciliter l'accès aux données relatives à la qualité de l'air et communiquer sur les moyens de diminuer la pollution atmosphérique Accompagner les bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur à domicile ou au travail</p>			
Cadre	Arrêté du 19/04/2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant			
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Atmo Nouvelle-Aquitaine, ADEME			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir en fonction des supports			
Plan prévisionnel de financement	Non identifié			
Calendrier	A partir de 2023			
Indicateurs de suivi	<p>Nombres d'actions annuelles de sensibilisation/communication Evolution des mesures de qualité de l'air extérieur (en fonction des données dispo) Nombre de personnes sensibilisées</p>			



## AT03. Bonus « PCAET » sur les financements (coup de pouces, subventions ...)

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	X
Description	<p>La communauté de communes accompagne financièrement différents acteurs du territoire (entreprises, associations) dans le cadre des politiques de soutien au développement économique.</p> <p>L'action consiste à retravailler les règlements de ces différentes aides afin de valoriser les pratiques limitant les émissions de GES et/ou participant à l'adaptation au changement climatique. Cette action se veut incitative sous forme de bonification de l'aide.</p> <p>Une liste de « bonnes pratiques » doit être établie pour aider les porteurs de projet à identifier les leviers disponibles. Elle s'appuiera notamment sur les ambitions du PCAET et les actions déployées sur le territoire. D'autres initiatives, plus spécifiques à une activité, pourraient être valorisées.</p>			
Objectifs	<p>Inciter les acteurs socio-économiques du territoire à agir en faveur du climat</p> <p>Valoriser les initiatives des acteurs du territoire</p>			
Cadre	Convention avec la Région s'inscrivant dans le SRDE2I			
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Acteurs socio-économiques, Région Nouvelle-Aquitaine			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	A définir			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier				
Indicateurs de suivi	Nombre d'aides bonifiées, Nature des actions déployées			



## AT04. Sensibilisation et mobilisation des habitants et des acteurs du territoire

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	
Description	<p>Les habitants et acteurs du territoire sont essentiels dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Individuellement et collectivement, ils sont porteurs d'actions concrètes sur des postes d'émissions importants : chauffage résidentiel, transports, modes de consommation et d'alimentation.... Ils interviennent aussi en matière de solutions d'adaptation en tant qu'usagers du territoire (végétalisation, réseau de solidarité...).</p> <p>Il est important que la population ait un niveau d'information suffisamment important pour qu'elle puisse agir. Les pionniers en matière de transition sont particulièrement intéressants à solliciter dans la mesure où ils peuvent porter ce rôle de communication et de sensibilisation des acteurs à mobiliser.</p> <p>Il s'agira donc d'assurer à l'échelle du territoire la communication sur la transition écologique, sur les projets en cours afin de sensibiliser la population aux actions en place et d'essaimer les initiatives positives et citoyennes. Différentes actions de sensibilisation seront déployées : stands information, réunions ou conférences thématiques, visites de sites exemplaires, documents ...</p> <p>Ces actions pourront prendre appui sur les différentes actions du PCAET qui, pour la plupart, nécessitent un important volet de communication et de sensibilisation. Elles s'attacheront aussi à valoriser les initiatives citoyennes déjà existantes.</p>			
Objectifs	<p>Informer sur les enjeux du changement climatique et les actions possibles</p> <p>Stimuler la participation citoyenne en faveur de l'atteinte des objectifs du PCAET</p>			
Cadre				
Maître d'ouvrage	CC Charente Limousine			
Partenaires	Associations locales et départementales, habitants			
<b>MOYENS</b>				
Coût prévisionnel	Non défini			
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier	A partir de 2023			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre et nature des actions de sensibilisation</p> <p>Nombre de personnes mobilisées dans les événements et réunions</p>			



## AT05. Promouvoir les actions en faveur de la biodiversité

Typologie d'actions	Atténuation	Adaptation	Sensibilisation	Gouvernance
Type(s) concernée(s)			X	
Description	<p>La compétence « protection de l'environnement » de la communauté de communes et la notion de biodiversité sont le plus souvent abordées à l'occasion d'application réglementaire ou encore au titre de zones protégées le plus souvent perçues comme une contrainte aussi bien pour les élus que les usagers. Si, aujourd'hui, la société et les acteurs publics s'approprient de plus en plus ces notions de manière générale, il est encore difficile d'en comprendre les mécanismes et enjeux associés localement notamment les services rendus par la nature à l'homme en matière d'adaptation au changement climatique On parle quelquefois des services écosystémiques des zones humides, haies, prairies, espaces boisés... ou encore de solutions fondées sur la nature sans pour autant en cerner leurs effets au quotidien. L'expliquer et l'illustrer localement permettrait une appropriation par le plus grand nombre.</p> <p>A ce titre, la promotion des actions en faveur de la biodiversité, la vulgarisation et la compréhension des enjeux associés aux zones protégées, la rencontre avec les acteurs « biodiversité, GEMAPI, eau, touristique... » qu'ils soient publics ou privés (association...) permettraient dans un premier temps d'expliquer l'objectif des actions portées (enjeux, résultats attendus, connexion) et faciliteraient ensuite leur mise en œuvre notamment dans le cadre du PCAET, Trame verte et Bleu, ou tout autre outil.</p> <p>Cette promotion peut revêtir plusieurs formes et mobiliser plusieurs outils et relais</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page internet dédiée au PCAET avec un volet pédagogique et évènementiel en lien avec la biodiversité</li> <li>- Gazette avec flash de l'actualité des acteurs de l'eau, biodiversité, GEMAPI</li> <li>- Formation des élus et agents</li> <li>- Création d'un espace d'échange entre collectivités, opérateurs, et professionnels agricoles et du tourisme (pour toucher le plus grand nombre)</li> <li>- Identifier par un logo ou charte graphique les projets illustrant les enjeux communs entre le PCAET et la biodiversité.</li> </ul>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le porté à connaissance des acteurs et actions en faveur de la biodiversité ayant un impact sur les enjeux du PCAET</li> <li>- Renforcer la prise de conscience, responsabiliser les acteurs publics, privées et grand public</li> <li>- Inciter les initiatives</li> <li>- Gestion intégrée des enjeux (transversalité dans les outils de planification et outils opérationnels)</li> </ul>			
Cadre	<p>Loi pour la reconquête de la biodiversité, du paysage et de la nature, Stratégie nationale pour la biodiversité</p> <p>Feuille de route NEOTERRA Nouvelle-Aquitaine</p>			
Maître d'ouvrage	CC Charente-Limousine			
Partenaires	CEN, syndicats GEMAPI, Animateur NATURA 2000, CPIE Prom'haies, Associations environnementales, Opérateurs touristiques, Agricoles, Gestionnaire Région PNR,			
Coût prévisionnel				
Plan prévisionnel de financement				
Calendrier				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'outils créé et évaluation de leur emploi, consultation</p> <p>Nombre d'évènements créés</p> <p>Nombre de partenaires associés et leur mobilisation</p>			